

Pour recevoir cette lettre par mail, inscrivez-vous à la Mairie ou directement à stpaulinfos@orange.fr

Mars
2015

St-Paul Infos

La révision des listes électorales : comment ça se passe ?

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur une liste électorale. La liste électorale est permanente mais elle fait l'objet d'une révision annuelle qui est effectuée par une commission administrative de révision. La commission administrative, dont le maire ou son représentant fait partie, a notamment pour mission de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation reçues en mairie, de s'assurer que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à continuer de figurer sur la liste électorale du bureau de vote.

Nul ne peut être inscrit sur la liste électorale :

- s'il n'a pas les qualités requises pour être électeur (l'intéressé doit être Français, majeur et jouir de ses droits civils et politiques)
- et s'il n'a pas d'attache avec la commune, à savoir : son domicile, une résidence réelle et continue d'au moins six mois ou la qualité de contribuable.

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars prochain, afin de pouvoir voter, pensez à vous munir de votre **pièce d'identité**, elle est **obligatoire** pour les communes de plus de 1000 habitants !

Ouverture de la
pêche le 14 mars.

AGENDA

- ✓ **14 mars** : les Amants de Simone
- ✓ **22 et 29 mars** : élections départementales
- ✓ **3 avril** : Jean-Claude RIBANO
- ✓ **4 avril** : loto du foot
- ✓ **10 avril** : Théâtre le Grenier à sel « Musée haut - Musée bas »

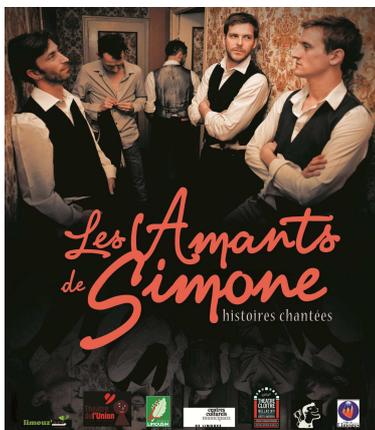


Conformément à la délibération du conseil municipal du 17 décembre, des lots de 10 assiettes qui ne peuvent plus être utilisées pour la salle des fêtes (ébréchées...) vous sont proposés pour vos barbecues d'été ou pour vos créations décoratives.... Merci de vous faire inscrire à la Mairie.

Le printemps culturel 2015

3 dates... 3 spectacles dans votre commune
Salle de l'Anguienne à 20h30 – entrée gratuite – buvette

- **14 Mars, les Amants de Simone**, vous proposent un voyage dans le temps, un clin d'œil aux amours d'antan, entre la chanson française et le théâtre, leurs chansons à texte racontent des instants de vie, des sentiments et des personnages.



Ces Amants-là ont un compte à régler avec les chansons d'avant, les chansons de Simone, afin d'écrire les leurs. Ils réchauffent les chansons de leurs parents en y ajoutant les épices d'aujourd'hui, en oubliant les couverts et en mangeant à pas d'heure. Ils traversent et se laissent traverser par les pontes de la chanson française (Gainsbourg, Ferré, Juliette, Nougaro...) avec leurs cœurs, leurs références, leurs sons... A cinq, les Amants de Simone proposent plus d'une douzaine d'instruments pour vous embarquer dans l'émotion et l'humour de leurs chansons à histoires !

- **3 Avril, Jean-Claude RIBANO** vous fera visiter le répertoire d'un Grand de la chanson française avec son spectacle « Brel ombre et lumière », son spectacle de cœur.



Jean-Claude RIBANO est un artiste Limousin originaire de la Corrèze, né à Brive en 1954. Après de longues années de gestation il s'est fait reconnaître dans son pays comme interprète des Grands au premier rang desquels : Jacques BREL.

C'est à La Grange aux Chansons, à la Ferme de Quinsac, dans une salle d'accueil que lui et son épouse ont créée, qu'il a éclos et mûri à la scène. Chaque tour de chant qu'il consacre à Grand Jacques, mais aussi à Serge Reggiani et bien d'autres, est un enchantement pour le public conquis qui en redemande.

Un maître mot pour qualifier les spectacles de Jean Claude : Emotion.

- **10 avril : Théâtre Le Grenier à sel "Musée Haut – Musée Bas" d'après Jean Michel RIBES**

Il y a un musée et des gens...

C'est vous? C'est nous ? Ils nous parlent, se parlent, parlent... se déshabillent.

Il y a les curieux, les férus d'art, les contemplatifs, les groupes, les visites guidées les petites Anglaises, ceux qui traînent les pieds...

Et puis, le ressenti des gardiens, dont on ne mesure pas le stress...

Un jour d'affluence au musée...

